

Pourquoi la focalisation sur l'islam ?

Il semble que dans les débats autour de la laïcité, c'est en réalité d'autre chose qu'il est question. Pourquoi cela déchaîne-t-il tant de passions ? Pourquoi une incompatibilité supposée entre laïcité et islam ? On aurait envie de dire « Jaurès, Briand, réveillez-vous ! » Eléments d'explication.

Joël ROMAN, philosophe, directeur de la collection Pluriel (Fayard)

Souvenez-vous de la première affaire du foulard : l'affaire de Creil en 1989. On peut dresser un parallèle entre cette affaire et l'affaire Dreyfus : non pas qu'elles aient la même importance, ni la même signification, mais en termes de retentissement dans la société, elles peuvent être rapprochées. Rappelez-vous du fameux dessin de Caran d'Ache, qui reproduisait deux moments d'un repas de famille : le premier, paisible, avait pour légende « Surtout ! Ne parlons pas de l'affaire Dreyfus ! ». Le second, quelque temps plus tard, s'intitulait « Ils en ont parlé », et représentait une scène de bagarre généralisée. Dans les deux cas, des familles, des amis de trente ans se sont affrontés, se sont disputés, se sont fâchés. Car ces deux affaires posent la question : quelles sont les valeurs les plus fondamentales et les plus profondes auxquelles on adhère ? Ce qui s'est joué dans l'affaire Dreyfus, c'est le conflit entre des valeurs de liberté individuelle et des valeurs institutionnelles et collectives. Paradoxalement, on était à fronts renversés : c'est la gauche qui défendait la liberté individuelle, et la droite qui se montrait plus soucieuse des institutions collectives (l'honneur



© CARAN D'ACHE

de l'armée), même au prix de l'antisémitisme. Dans l'affaire de Creil, on a assisté à un conflit de valeurs de nature analogue, qui a opposé d'un côté les partisans de la liberté individuelle, et de l'autre ceux qui, au nom de la laïcité, défendaient des valeurs collectives d'intégration.

Depuis Creil, la focalisation sur

Affaire du foulard en 1989, affaire Dreyfus : dans les deux cas, des familles, des amis de trente ans se sont affrontés, disputés, fâchés.

l'islam n'a pas cessé. L'incompatibilité supposée de l'islam avec la laïcité a été au centre de très nombreuses polémiques, depuis le port du foulard (pour les élèves d'abord, qui a conduit à la réunion de la commission Stasi puis à l'adoption de la loi de 2004, puis pour les mères accompagnant les sorties scolaires et, enfin, pour les éducatrices de jeunes enfants et les assistantes maternelles), en passant par le *hijab*, puis les « prières de rue » et la viande halal.

Le rôle des mouvements politiques islamistes

Or la question de la laïcité n'était pas en cause en 1984, ni en 1991, lors des deux grandes mobilisations autour du conflit entre l'école publique et l'école privée, contrairement à la position traditionnelle de ce débat. En effet, on a pu justement remarquer que la mobilisation de 1984 était une mobilisation de « consommateurs d'école », soucieux de se voir offrir une voie de recours, tandis que celle de 1991 en représentait en quelque sorte une mobilisation symétrique, en faveur de l'école publique. Pourquoi cette focalisation sur l'islam ? Plusieurs facteurs interviennent de manière convergente. En premier lieu, le rôle et les représentations

de l'islam sur la scène internationale, en particulier depuis l'essor des mouvements politiques islamistes, notamment depuis la révolution iranienne. Ces mouvements, dont les uns sont des mouvements politiques plutôt démocratiques (qui trouvent leur inspiration dans l'islam, comme la démocratie chrétienne la trouvait dans la doctrine sociale de l'Eglise, et sont porteurs de préoccupations sociales et culturellement conservateurs), et dont les autres couvrent tout le champ du radicalisme politique (jusqu'au terrorisme d'Al-Qaïda), ont engrangé les échecs des « modernisations » autoritaires, qu'elles se disent socialistes ou non, inspirées par le nationalisme postcolonial. Il s'agit de mouvements politiques qui exigent des analyses politiques pour rendre compte de leur émergence et de leurs évolutions.

Une religion perçue comme « étrangère »

Or, s'est popularisée en France, et d'une manière générale en Occident, une vision culturaliste de ces courants, qui essentialise l'islam et donne raison à ceux qui, dans ces mouvements, pensent l'islam comme une totalité autosuffisante et définitive, rejoignant ainsi la vision esquissée par Samuel Huntington, au début des années 1990, de la « guerre des civilisations ». Les révoltes arabes du printemps 2011, quoique profondément inspirées par des aspirations démocratiques, n'ont pas permis d'infléchir cette tendance, qui, après un temps de désarroi, a cru pouvoir trouver une confirmation dans l'émergence de forces politiques inspirées par l'islam au sein même des processus révolutionnaires.

Le deuxième facteur est le fait de l'immigration, qui s'est transformée au cours des années 1960 et 1970, par une double évolution : d'une part, l'immigration européenne des pays du sud de

Pourquoi cette focalisation sur l'islam ?

Plusieurs facteurs interviennent de manière convergente.

En premier lieu, le rôle et les représentations de l'islam sur la scène internationale, en particulier depuis l'essor des mouvements politiques islamistes.

l'Europe s'est progressivement tarie (avant de connaître un léger regain après 1989, par une immigration venue des pays de l'Est européen, affranchis de la tutelle soviétique), pour devenir majoritairement une immigration originaire des anciennes colonies françaises ; d'autre part, à partir de 1975, l'immigration est devenue massivement une immigration familiale. L'islam est de ce fait devenu la seconde religion de France, et il est, pour l'essentiel, une religion de l'immigration. Par conséquent, il est moins perçu comme une religion au même titre que les autres, il est d'abord perçu comme une culture étrangère, ce qui facilite la connexion avec la représentation précédente. En outre, cette immigration postcoloniale ravive de manière complexe un sentiment de supériorité républicaine, où les indigènes étaient des mineurs qu'il convenait d'émanciper, mêlé de l'humiliation subie par les indépendances arrachées par les peuples jadis colonisés. L'universalisme français a été pris à contrepied par la question coloniale. Cela donne sa tonalité particulière à la question contemporaine de l'immigration : il ne s'agit pas d'intégrer ici des gens venus d'ailleurs, mais en quelque sorte de renouer avec des gens d'ailleurs venus d'ici.

L'islam, les banlieues et l'école

Un troisième aspect est la question des banlieues. Celles-ci donnent une visibilité spatiale à l'empilement des exclusions et des crises : crise urbaine, exclusion sociale, ségrégation spatiale et raciale. Cette configuration prend toute sa signification avec la crispation sur la question de la délinquance des mineurs, devenue depuis une vingtaine d'années une affaire obsédante. La loi sur les rassemblements dans les halls d'immeubles date



de novembre 2001, c'est-à-dire d'une période où la gauche était au pouvoir.

Enfin, un quatrième élément est l'école, qui a longtemps figuré, dans la société française, la voie royale d'intégration et de promotion sociale. Or ce n'est plus le cas, pour de nombreuses raisons, dont, paradoxalement, l'unification du système scolaire. C'est autour de l'école que s'est structuré quelque chose qui a fantasmé un modèle républicain. Avant de prendre à partie les foulards sur la tête, cette thématique néorépublicaine a ciblé les tentatives de rénovation pédagogique qui cherchaient à assumer la diversité croissante des jeunes confiés à l'institution scolaire, et son échec à leur proposer, à tous, un même modèle de réussite sociale. L'islam n'est devenu un problème que lorsqu'il s'est agi de la pratique de jeunes Français, issus des

أعْنَفُهُمْ هَا حَصِيرِينَ وَمَا يَأْتِيهِمْ مِنْ ذِكْرٍ مِنَ الرَّحْمَنِ تَحْمِلُهُمْ
 إِلَّا كَانُوا عَنْهُ مُعْرِضِينَ ٥ فَقَدْ كَذَّبُوا فَسِيَّا تِيمَ أَنْبَتُوا مَا كَانُوا
 يَهْدِي سَنَهِزَّوْنَ ٦ أَوْلَمْ يَرَوْا إِلَى الْأَرْضِ كَمَا أَنْبَشَنَا فِيهَا مِنْ كُلِّ
 كَرِيمٍ ٧ إِنْ فِي ذَلِكَ لَذِيْةٌ وَمَا كَانَ أَكْرَهُمُ مُّؤْمِنِينَ ٨ وَ
 رَبِّكَ لَهُ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ ٩ وَإِذْ نَادَى رَبُّكَ مُوسَى أَنْ أَقْتَلَ الْأَنْجَانَ
 الظَّالِمِينَ ١٠ قَوْمَ فِرْعَوْنَ أَلَا يَنْقُونَ ١١ قَالَ رَبِّ إِنِّي أَنْهَا
 أَنْ يُكَذِّبُونَ ١٢ وَيَضْرِبُ صَدَرِي وَلَا يَنْطَلِقُ لِسَانِي فَأَنْهَا
 إِلَى هَنْرُونَ ١٣ وَلَهُمْ عَلَى ذَنْبٍ فَأَخَافُ أَنْ يَقْتُلُونَ ١٤
 كَلَّا فَأَذْهَبَ إِلَيْنَا إِنَّا مَعَكُمْ مُسْتَمِعُونَ ١٥ فَأَتَيْا فِي
 فَقُولَّا إِنَّا رَسُولُ رَبِّ الْعَالَمِينَ ١٦ أَنَّ أَرْسَلَ مَعَنَابِي
 قَالَ أَلَمْ نَرِبَّكَ فِينَا وَلِيَدًا وَلَيَشَتَّتَ فِينَا مِنْ عُمُرِكَ ١٧
 وَفَعَلْتَ فَعَلْتَكَ أَلَّا فَعَلْتَ وَأَنْتَ مِنَ الْكَفِيرِ

٣٦٧



En France, l'islam est, pour l'essentiel, une religion de l'immigration. Il est donc moins perçu comme une religion au même titre que les autres.

L'insistance de ceux qui veulent imposer à l'islam d'être invisible, qui proclament que la religion est d'ordre privé (alors que la liberté de culte est une liberté individuelle et une liberté publique) témoigne de la contamination de cette question par une vision culturaliste, propice à tous les amalgames. On fait comme si celles qui choisissent le port du foulard n'avaient pas de parole propre, digne d'être entendue, et en tout cas respectable, à défaut d'être validée. L'urgence est donc de revenir à des concepts clairs, d'éviter les amalgames suspects et une vision culturaliste et essentialiste de l'islam, qui est curieusement exactement la même que celle que tentent de promouvoir les plus intolérants des islamistes. Ce chemin serait simple, n'était le poids des représentations dominantes qui tendent au contraire, systématiquement, à promouvoir de tels raccourcis. La responsabilité des défenseurs des droits de l'Homme est ici décisive. ●

banlieues, confiés à l'institution scolaire.

C'est donc au carrefour de ces quatre questions que la focalisation sur l'islam est venue progressivement envahir une bonne partie de l'espace public, confondant systématiquement ces différents aspects, qu'il convient au contraire de dissocier et de traiter séparément. En particulier, en matière de laïcité, il faut revenir à l'esprit et à la lettre de la loi de 1905, qui est une loi de liberté, qui affirme trois principes : la liberté de conscience, la liberté de culte, et la séparation des institutions publiques - l'Etat - d'avec les religions. Rien là-dedans qui désigne la pratique de l'islam comme contraire à la laïcité : il s'agit d'une liberté individuelle. L'insistance de ceux qui veulent imposer à l'islam d'être invisible, qui proclament que la religion est d'ordre privé (alors que la liberté de culte est bien entendu

une liberté individuelle et une liberté publique) témoigne de la contamination de cette question par une vision culturaliste, propice à tous les amalgames. De ce fait, elle devient la voie principale empruntée par tous ceux qui passent de gauche à droite, voire à l'extrême droite. La dérive de sites comme celui de Riposte laïque l'illustre parfaitement.

Contre une vision culturaliste de l'islam

On peut songer aussi à la manière dont cette attitude d'intolérance instrumente le féminisme, devenu l'un des enjeux essentiels de cette affaire.

Dans un premier temps, on assimile le féminisme à la laïcité, ce qui est un contresens historique doublé d'une confusion conceptuelle, et aboutit surtout à une attitude où ceux et celles qui se prétendent émancipé(e)s s'arrogeront le droit de dire aux autres

ce qui est bon pour eux (elles). Le dévoilement est ainsi un acte d'émancipation, comme si le port du foulard ne pouvait pas revêtir un ensemble de significations complexes et pas nécessairement univoques. On fait comme si celles qui choisissent le port du foulard n'avaient pas de parole propre, digne d'être entendue, et en tout cas respectable, à défaut d'être validée.

L'urgence est donc de revenir à des concepts clairs, d'éviter les amalgames suspects et une vision culturaliste et essentialiste de l'islam, qui est curieusement exactement la même que celle que tentent de promouvoir les plus intolérants des islamistes. Ce chemin serait simple, n'était le poids des représentations dominantes qui tendent au contraire, systématiquement, à promouvoir de tels raccourcis. La responsabilité des défenseurs des droits de l'Homme est ici décisive. ●